

— Plus intéressant est le poids de la F.E.N. dans plusieurs organisations de masse : le C.N.A.L. (Comité d'Action Laïque, organisme regroupant les partis et organisations de gauche unis dans la défense de la laïcité). En fait, l'ossature du C.N.A.L. est formée par les militants enseignants membres de la F.E.N.

— La Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (Fédération Cornec). Fédération laïque, elle est soutenue et bien souvent animée par des militants de la F.E.N. En tous cas, elle est l'interlocutrice privilégiée de la F.E.N.

— En matière d'organisation de jeunesse, la F.E.N. soutient et organise les nombreuses œuvres laïques, regroupées dans la Ligue de l'Enseignement : patronage, ciné-club, camps de vacances, etc. De plus la F.E.N. dispose de l'appui des Amicales Laïques et peut constituer ainsi un réseau d'organisation d'une certaine influence, destiné à faire pièce à l'emprise cléricale.

Si le prolétariat de la banlieue rouge est encadré par un réseau d'organisations staliniennes ou crypto, l'enseignant est lui situé dans un univers laïque organisé, dont la clé de voûte est le syndicat enseignant.

## B. — LE PUZZLE ENSEIGNANT

### 1. — LES AUTRES.

La F.E.N. n'est pas le seul syndicat enseignant. Il en existe un autre, affilié à la C.F.D.T. : le S.G.E.N. qui, à la différence de la F.E.N., regroupe toutes les catégories d'enseignants. Suffisamment laïque, il peut facilement déborder le conservatisme de la F.E.N. par un modernisme soigneusement dosé. Il recrute les enseignants d'inspiration chrétienne et quelques modernistes, mais son caractère minoritaire l'empêche d'être une force véritable.

Le S.N.A.L.C. affilié à la C.G.C. recrute surtout dans le second degré les éléments conservateurs : il défend tout : l'agrégation, le latin, la hiérarchie, la discipline contre la subversion et le chambardement. Minoritaire, il a considérablement gonflé après Mai. sans être redoutable (15 % environ dans le second degré).

Il existe d'autres syndicats catégoriels non affiliés à la F.E.N. : le S.N.C. issu des instituteurs enseignants dans les C.E.G., et qui se veut de pure défense catégorielle. Dans l'enseignement supérieur existent des syndicats autonomes, profondément réactionnaires.

Sauf peut-être le S.G.E.N., les autres syndicats sont corporatifs et réactionnaires.

### 2. — LES CAMARADES RIVAUX.

L'esprit laïque a fait que longtemps la C.F.T.C. (puis C.F.D.T.) s'est vue traiter d'agent de l'Eglise dans le mouvement ouvrier (ce qui est vrai à l'origine) et donc tenue à l'écart. Par contre existent dans les Confédérations ouvrières F.O. et C.G.T. des syndicats regroupant des enseignants, ce qui complique encore le champ syndical. Les enseignants F.O. sont dérisoires, mais à la C.G.T. se trouvent deux syndicats puissants, issus de la scission de 1947 et qui ont refusé l'autonomie : le syndicat C.G.T. des agents, et le S.N.E.T.P.-C.G.T. qui regroupe les enseignants des C.E.T., souvent d'anciens ouvriers restés fidèles à leur centrale. Dans ces catégories se sont créés, puis renforcés des syndicats F.E.N. : le S.N.A.E.N. (agents) et le S.N.E.T.A.A. (enseignants C.E.T) dirigés par des réformistes et dont l'existence a été marquée par une lutte constante contre le syndicat C.G.T. sur leur branche, lutte d'autant plus farouche que l'influence de chaque syndicat C.G.T. et autonome est à peu près comparable dans chaque secteur. Autant dire que les bureaucraties réformistes et staliniennes ne s'aiment pas et que la proposition de fusion du S.N.E.T.P.-C.G.T. avec le S.N.E.T.A.A. a été repoussé d'un pied dédaigneux par les réformistes.

Chez les agents et dans les C.E.T. il existe des syndicats concurrents C.G.T. et F.E.N.

### 3. — LES TENDANCES.

Qu'est-ce que le droit de tendance ? Il ne s'agit pas seulement de droit de publier des textes dans les congrès, mais d'une existence permanente à